

parti au premier ; mais nous ne sommes pas réduits à choisir l'un de ces deux extrêmes, puisque les documents contemporains ne mentionnent qu'une épidémie, et n'établissent pas que Lothaire ait été accompagné au tombeau de ceux-là seulement qui l'avaient suivi à la Sainte-Table.

« Lothaire, disent les *Annales de S. Bertin*, quitta Rome satisfait de sa négociation et vint à Lucques, où il fut pris de la fièvre. La maladie sévissait au milieu des gens de sa suite, qui tombaient en foule sous ses yeux. Il ne voulut pas y reconnaître la justice de Dieu, et, le huit des ides du mois d'août (6 du mois), il arriva à Plaisance. Il y séjourna le dimanche. Vers la neuvième heure, il perdit soudain la parole et sembla presque mort. Il expira le lendemain à la sixième heure. Le petit nombre de personnes qui avaient échappé au fléau l'enterrèrent dans un monastère peu considérable, près de la ville (1). » Ainsi donc l'annaliste de S. Bertin, tout en croyant que les voyageurs lorrains et leur chef étaient punis à cause de la conduite coupable de ce dernier, ne disait pas, comme nous l'avons déjà fait observer, que ce fût le résultat d'une épreuve judiciaire, ni que les communians du Mont-Cassin expirassent seuls, ni que le fléau semblât autre chose qu'une fièvre. Or, en tout cela quelle matière y a-t-il aux *terribles soupçons* de MM. Sismondi et H. Martin ? Quel indice les force donc, en voyant tant de morts, à penser avec horreur au pape ?

Vers l'an 910, Reginon, copié depuis par les *Annales de Metz* que suit M. H. Martin, mêla le premier du merveilleux à ce fait, en disant que la mort avait choisi les seuls sacrilèges. Toutefois il déclara expressément et l'annaliste de Metz répéta que les Lorrains moururent de la peste ; il ne parla pas de symptômes d'empoisonnement. Puis (chose qui mérite bien d'être notée !) ils ajoutèrent tous les deux quel-

(1) *Annales Bertiniani*, ubi supra.